

Il n'y aura pas de taxe sur l'essence, dit Marchand

Il presse Québec de proposer des solutions en transport collectif

Le Journal de Québec · 18 sept. 2024 · 10 · STÉPHANIE MARTIN

Il n'y aura pas de taxe sur l'essence imposée aux automobilistes de la grande région de Québec, tranche le maire Marchand, qui presse du même souffle le gouvernement Legault de donner des « solutions » pour la desserte en transport collectif.

« La réponse a été non avant même qu'on fasse une demande. Une demande formelle ne changera rien », a soutenu le maire Bruno Marchand, hier. « Donc, il n'y aura pas de taxe sur l'essence. [...] Ça n'existe plus. »

Le point demeurera tout de même à l'ordre du jour de la prochaine séance de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).

« Les maires et mairesses vont en discuter. D'accord, on n'en voulait pas, de taxe sur l'essence. Maintenant, qu'est-ce qu'on fait avec les ressources qui manquent ? Qu'est-ce qu'on dit au gouvernement pour améliorer la desserte de toutes ces villes ? Le gouvernement va avoir des réponses à nous donner. »

Il a souligné que les maires n'avaient aucune envie d'ajouter une nouvelle taxe au fardeau des contribuables. Si aucune solution n'est trouvée, qu'il n'y a pas de financement additionnel sur la table ni de prévisibilité, on se retrouvera « dans une impasse », dit-il.

« La réponse va venir après la mise à jour économique et après le prochain budget. La réponse va venir de la ministre des Transports et de l'argent qu'on va lui conférer. »

« JAMBETTE »

Dans la foulée de l'annonce d'une hausse de 60 \$ par an de la taxe sur l'immatriculation à Québec, le maire Marchand avait accusé le gouvernement Legault d'avoir « coulé » au Journal l'information selon laquelle les maires de la CMQ voulaient imposer en plus une taxe sur l'essence.

Il a qualifié le coup de « jambette » et a répété hier que, selon lui, c'était « personnel ».

PAS PERSONNEL

Quant à ses relations générales avec le gouvernement, le maire reconnaît que certains dossiers sont plus sensibles. Il a essuyé des refus en itinérance, en sécurité publique et en transport en commun.

Le Parti Québécois a d'ailleurs exhorté la CAQ à cesser de mettre des « bâtons dans les roues » de la Ville de Québec. Hier, le Parti libéral du Québec a déposé une motion pour demander au gouvernement d'injecter des fonds supplémentaires pour lutter contre la violence armée.

Outre la fameuse « jambette », M. Marchand affirme, au sujet de ces écueils en général avec le gouvernement : « Je ne pense surtout pas que c'est personnel ».

Il souligne que les tensions existent avec d'autres maires et que c'était le cas aussi avec l'ancien maire, Régis Labeaume.

– Avec Taïeb Moalla

Une taxe augmentée dans l'improvisation

Le Journal de Québec · 18 sept. 2024 · 3 · Chroniqueuse politique karine.gagnon@ quebecormedia.com

Une odeur d'improvisation plane sur l'imposition d'une taxe sur l'immatriculation trois fois plus élevée annoncée récemment par le maire de Québec.



Dans la région de Montréal, les élus de la couronne nord sont montés aux barricades la semaine dernière à l'assemblée nationale.

Ils ont réclamé des solutions de la part du gouvernement à la crise persistante du transport collectif sur leur territoire.

Pendant ce temps, le maire de Québec annonçait qu'à Québec, la taxe sur l'immatriculation passerait de 30 \$ à 90 \$.

Une partie des 18,4 M\$ par année ainsi récoltés doit servir à améliorer les services dans la couronne nord et ouest, selon le plan de développement présenté par le RTC.

Lors de la séance du conseil municipal, hier, Louis Martin, conseiller municipal de l'opposition et président du conseil, a démissionné du comité Mobilité Couronne Nord.

Il s'est dit outré que le plan de développement du RTC n'ait pas été discuté devant ce comité. Le plan, dont une version semblable avait été présentée sous l'administration précédente en juin 2020, n'est cette fois pas chiffré.

On ne sait toujours pas quelle part de la somme sera utilisée pour éponger le déficit du RTC ni celle qui servira à bonifier les services.

Il faudra attendre le budget de la Ville, en fin d'année, pour des précisions.

RAPPORT DE FORCE

Il aurait été souhaitable de mettre les citoyens dans le coup, avec des consultations dans le but de réfléchir aux moyens pour améliorer le transport collectif à Québec. Cela aurait aussi permis de tester leur ouverture.

Quand on improvise, cependant, ce n'est pas le genre d'exercice qu'il est possible de mener. On a aussi appris, la semaine passée, que les maires de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) avaient jonglé avec l'idée d'imposer une taxe sur l'essence pour améliorer la desserte de transport en commun sur le territoire.

Les élus de la CMQ auraient eu tout avantage, tout comme ceux de la couronne nord de Montréal, à unir leurs forces et à se présenter au Parlement pour dénoncer le désengagement du gouvernement du Québec et réclamer des solutions. Ils ne l'ont pas fait.

À titre de président de la CMQ, le maire Bruno Marchand aurait sûrement pu jouer un rôle de premier plan pour mettre de l'avant un tel rapport de force. Il n'est pas trop tard.